

AU MENU

→ La production de tomates de serre au Québec

Comme nous le soulignons dans un récent *BioClips* (vol. 24, n° 2, 26 janvier 2016), le marché de la tomate de serre est en pleine effervescence en Amérique du Nord. Dans ce contexte, il y a lieu de se demander où se situe le Québec.

Le Québec est le troisième producteur au Canada

Selon les chiffres de 2014, à l'échelle canadienne, la production québécoise de tomates de serre occupe le troisième rang à raison d'une quantité de 18 032 tonnes. L'Ontario, en vertu d'une production d'un peu plus de 190 041 tonnes, est sans conteste la province dominante, suivie de loin par la Colombie-Britannique avec 61 190 tonnes.

PRODUCTION DE TOMATES DE SERRE AU CANADA EN 2014

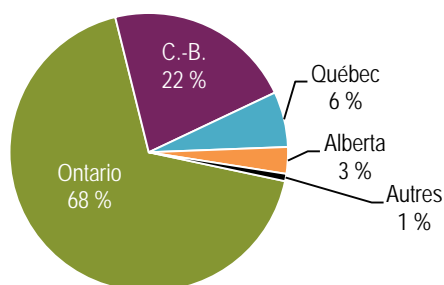
	Superficie récoltée (hectares)	Production (tonnes)	Valeur à la ferme (M\$)
Ontario	368	190 041	328,4
Colombie-Britannique	105	61 190	116,4
Québec	63*	18 032	53,7
Autres provinces	22	11 028	21,5
CANADA	557	280 291	520,0

* La donnée est préliminaire.

Source : Statistique Canada; compilation par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

En 2014, le Québec fournissait ainsi 6 % de la production canadienne, la Colombie-Britannique, 22 % et l'Ontario, 68 %. À elles seules, les trois provinces généraient 96 % de la production totale du Canada.

PARTS DES PROVINCES DANS LA PRODUCTION CANADIENNE DE TOMATES DE SERRE EN 2014



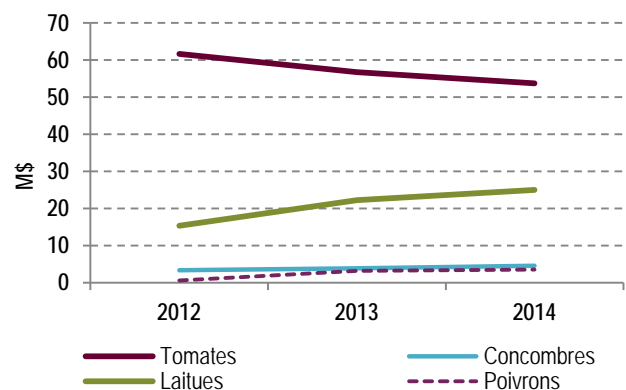
Source : Statistique Canada; compilation par le MAPAQ.

Le Québec cultive plus de tomates de serre que de tomates de champ

La tomate de serre représente plus de 70 % de la production québécoise de tomates, alors que le reste est cultivé au champ. À l'opposé du Canada, la production québécoise de tomates de champ est en croissance,

pendant que la culture en serre tend à diminuer. Cependant, ce recul de la quantité issue des serres du Québec s'explique en partie par les difficultés des Serres du Saint-Laurent, l'entreprise derrière les tomates Savoura. D'ailleurs, les actifs de cette entreprise et la marque Savoura ont été achetés en 2015 par l'entreprise Les Serres Sagami. Aussi, il semble y avoir un intérêt pour entreprendre d'autres cultures en serre, notamment la laitue.

VALEUR DE LA PRODUCTION DES LÉGUMES DE SERRE AU QUÉBEC DE 2012 À 2014



Note : En l'absence d'une unité de volume comparable, le graphique présente la valeur de la production qui corrobore la tendance des données quant au volume.

Note 2 : Seules les données 2012, 2013 et 2014 sont disponibles.

Source : Statistique Canada; compilation par le MAPAQ.

Malgré tout, la tomate demeure la principale production légumière serricole du Québec. Sa valeur a atteint près de 54 millions de dollars en 2014; cela représente 62 % des recettes monétaires agricoles provenant du marché pour l'ensemble des légumes de serre. Les superficies exploitées dans les serres du Québec étaient estimées à 62,7 hectares en 2014.

PRODUCTION DE LÉGUMES DE SERRE AU QUÉBEC EN 2014

Légumes de serre	Superficie exploitée (hectares)	Production (tonnes)	Valeur à la ferme (M\$)
Tomates	63*	18 032	53,7
Laitues	14	nd	25,0
Concombres	12	1 598	4,5
Poivrons	5*	865*	3,5*

* La donnée est préliminaire et doit être utilisée avec prudence.

Source : Statistique Canada; compilation par le MAPAQ.

La consommation québécoise est en croissance

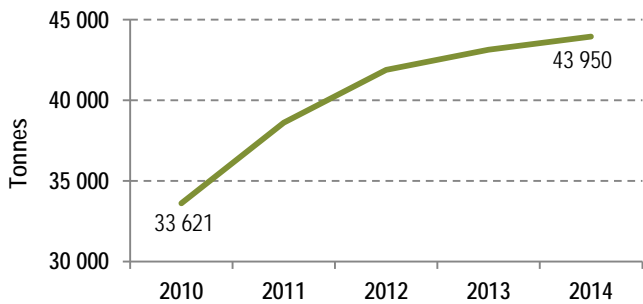
Si la production québécoise reste modeste par rapport au marché canadien, elle ne comble pas non plus entièrement la demande des consommateurs québécois. En effet, en 2014, la consommation québécoise de tomates de serre était estimée à 43 950 tonnes¹, soit

1. 5,4 kg par habitant x 8 214 885 Québécois = 43 950 tonnes.



l'équivalent de 5,4 kg par personne. Depuis 2010, la croissance annuelle moyenne de la consommation est évaluée à 7 %.

ESTIMATION DE LA CONSOMMATION DE TOMATES DE SERRE AU QUÉBEC DE 2010 À 2014



Source : Statistique Canada; compilation et estimations par le MAPAQ.

Dès lors, la production agricole ne répond que partiellement à la demande intérieure, c'est-à-dire à la consommation québécoise. Qui plus est, la production québécoise n'a pas suivi la progression rapide de la consommation. En 2010, elle comblait 73 % de la consommation, tandis qu'en 2014 ce pourcentage avait glissé à 41 %.

Production en 2014 = 41 % (<100 %)
Consommation en 2014

Le Québec exporte peu de tomates de serre

On estime que le Québec exporte très peu vers les autres provinces canadiennes². À l'international, les échanges commerciaux indiquent des exportations de faibles quantités et une seule destination, les États-Unis. Ainsi, en 2014, le Québec a exporté 680 tonnes de tomates de serre, soit 4 % de sa production, pour une valeur de près de 1,7 million de dollars.

VOLUME DES EXPORTATIONS QUÉBÉCOISES DE TOMATES DE SERRE À L'INTERNATIONAL DE 2010 À 2014



Source : Global Trade Atlas; compilation par le MAPAQ.

Notons que 64 % des tomates exportées par le Québec à l'étranger sont cultivées en serre.

2. Les échanges interprovinciaux ne sont pas comptabilisés à des fins statistiques. Par conséquent, ces données sont des estimations.

Pour plus de renseignements concernant le BioClips :
Tél. : 418 380-2100, poste 3248
Courriel : bioclips@mapaq.gouv.qc.ca
Internet : www.mapaq.gouv.qc.ca

À l'échelle canadienne en 2014, l'apport du Québec au volume des exportations internationales de tomates de serre ne dépassait pas 1 %, alors que les contributions de la Colombie-Britannique et de l'Ontario ont atteint respectivement 18 % et 82 %. Malgré tout, depuis dix ans, le Québec maintient sa part des exportations canadiennes de tomates de serre, tandis que celle de la Colombie-Britannique perd de l'ampleur au profit de l'Ontario qui a grandement accru sa participation.

PARTS DES PRINCIPALES PROVINCES DANS LE VOLUME DES EXPORTATIONS DE TOMATES DE SERRE DU CANADA À L'ÉTRANGER EN 2005, 2010 ET 2014

	2005	2010	2014
Ontario	66,0 %	79,8 %	81,8 %
Colombie-Britannique	33,6 %	19,7 %	17,7 %
Québec	0,4 %	0,4 %	0,4 %
Autres régions canadiennes	0,0 %	0,1 %	0,1 %
CANADA	100 %	100 %	100 %

Source : Statistique Canada; compilation du MAPAQ.

Le Québec doit importer pour combler son marché

Au terme de cette analyse, on constate que le Québec doit importer des tomates de serre pour combler son marché intérieur en croissance. Par exemple, en 2014, on estimait les besoins du marché québécois à 44 630 tonnes de tomates de serre (des exportations de 680 tonnes s'ajoutant à une consommation de 43 950 tonnes); pourtant, la production n'a donné que 18 032 tonnes.

En guise de conclusion...

En somme, bien que la serriculture québécoise soit en développement, le Québec reste un petit acteur sur le marché canadien et de surcroît sur le marché nord-américain. À l'échelle du Canada, c'est l'Ontario qui domine et concurrence vivement les provinces productrices et exportatrices de tomates de serre. Toutefois, compte tenu de l'effervescence du marché de la tomate de serre, du potentiel de la consommation québécoise et des projets en cours de réalisation dans ce secteur d'activité, le Québec peut envisager un développement positif de ses activités serricoles.